



# ENQUÊTE DE TERRITOIRE

Le Réemploi à Brest Métropole

*FONCTION 1 BACHELOR REESS*

*CHARLOTTE LEROY*

2023

## SOMMAIRE

Introduction.....	3
<b>I- Territoire : La place de l'ESS à Brest Métropole .....</b>	<b>5</b>
1) L'ESS en Bretagne .....	5
1-1) Les types de structures de l'ESS en Bretagne.....	5
1-2) L'emploi dans l'ESS en Bretagne .....	8
1-3) L'ESS en Finistère.....	8
1-4) L'ESS en Pays de Brest .....	9
2) Panorama des acteurs de l'ESS à Brest Métropole.....	11
2-1) Implantation territoriale .....	11
2-2) Les statuts et secteurs d'activités de l'ESS.....	12
2-3) Contexte financier de l'ESS sur le territoire .....	14
2-4) Portrait des Quartiers Politique de la Ville de Brest .....	16
a) Historique des QPV.....	16
b) Démographie.....	18
c) Logement.....	20
<b>II- Focus : Le réemploi à Brest Métropole.....</b>	<b>23</b>
1) Le concept de réemploi .....	23
1-1) Développement historique .....	23
1-2) Le réemploi aujourd'hui.....	25
2) La place du réemploi en Bretagne .....	27
2-1) Chiffres du réemploi en Bretagne.....	27
2-2) Dynamiques et structurations territoriales .....	29
3) Les acteurs locaux du réemploi .....	32
4) Portrait de la Recyclerie Un peu d'R, une structure du réemploi à Brest.....	35
Conclusion .....	38
III- Sources.....	40
IV- Annexes.....	42

## INTRODUCTION

Je réalise mon alternance au sein de l'association Vert le Jardin qui fait la promotion de l'agriculture urbaine à Brest Métropole, c'est pour cela que j'ai choisi d'étudier ce territoire. L'agriculture urbaine consiste à remobiliser les espaces verts de la ville pour en faire des zones de jardinage, qu'il soit à visée sociale ou nourricière. Le but est de rappeler aux habitants d'un territoire urbain que la terre est une ressource précieuse et qu'il faut donc en prendre soin, l'activité permet aussi de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux actuels et la nécessité d'agir au quotidien pour la préservation de l'environnement. Cette association intervient particulièrement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, c'est pourquoi je souhaite mettre l'accent sur cette partie du territoire brestois.

Durant mon alternance, je suis aussi amenée à travailler avec l'association Un peu d'R, une recyclerie située à Keredern, quartier prioritaire de Brest, ainsi, cette enquête sera axée sur la place du réemploi au sein de la métropole et de ses QPV. Ces quartiers sont fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014<sup>1</sup> qui les a identifiés par le critère unique du revenu des habitants. Cependant, ces quartiers révèlent beaucoup d'autres problématiques telles que la qualité du logement, l'accès à l'emploi, la mobilité... L'Economie Sociale et Solidaire a donc son importance dans ces quartiers puisqu'elle porte un nouveau regard sur les finalités de l'économie et vise à placer l'humain au premier plan. Le réemploi constitue un marché de taille au sein de l'économie sociale et solidaire car son chiffre d'affaires pèse environ 1250 millions d'euros<sup>2</sup>. Il consiste à réparer et remettre en état tout type de produits et de matériaux afin de les réutiliser pour le même usage que leur fonction initiale. Cet allongement de la vie des objets permet de réduire la quantité de déchets, c'est donc aussi un outil de protection de l'environnement.

Le déroulement de mon enquête sera le suivant : je contextualiserai d'abord le développement de l'Economie Sociale et Solidaire au sein de Brest Métropole, puis je

---

<sup>1</sup> Légifrance, Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains

<sup>2</sup> Panorama de l'organisation et des activités du réemploi – ADEME - 2013

réaliserai un panorama des acteurs de l'ESS en observant le budget qui lui est alloué. Je présenterai et introduirai ensuite les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Brest de manière historique, démographique, puis sur la thématique du logement, car ces quartiers constituent un facteur important dans le développement de l'ESS à Brest. Enfin, je traiterai du réemploi en Bretagne, à Brest et dans ses QPV en expliquant ce concept et pourquoi il occupe une place importante sur ce territoire, en présentant les acteurs du réemploi, puis en faisant le portrait de la Recyclerie Un peu d'R, structure du réemploi.

## I- Territoire : La place de l'ESS à Brest Métropole

### 1) L'ESS en Bretagne

Selon la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, « la Bretagne est une terre d'Economie Sociale et Solidaire ». En effet, l'ESS représente 13600 établissements sur ce territoire et emploie 148 000 salariés ce qui représente 14,3% de l'emploi régional<sup>3</sup> contre 10,5% pour l'ensemble de la France<sup>4</sup>. Ce tissu économique breton est représenté par les différents types de structures de l'ESS.

#### 1-1) Les types de structures de l'ESS en Bretagne

##### Les coopératives

La Bretagne est un territoire où se trouvent historiquement un grand nombre de coopératives agricoles dans le secteur de la production alimentaire. Ces structures participent depuis plus de 100 ans au développement économique des territoires ruraux de la région<sup>5</sup>, tout en mettant en place une gouvernance particulière qui est aux fondements de l'ESS : le contrôle démocratique (ou principe « une personne, un voix »), l'adhésion libre (ou principe de la « porte ouverte »), l'intérêt limité au capital<sup>6</sup> (ou principe de « lucrativité limitée »). Au niveau des territoires urbains, on remarque que la majorité des structures coopératives sont dans le secteur bancaire. On compte aujourd'hui en Bretagne 2302 établissements sous le régime coopératif<sup>3</sup>.



<sup>3</sup> DATA ESS – Cress Bretagne – 2018

<sup>4</sup> Chiffres clés de l'ESS en France – ESS France – 2015

<sup>5</sup> La coopérative Euroden contribue au développement économique de la Bretagne – *La Coopérative Agricole* – 2022

<sup>6</sup> Les trois dimensions de la gouvernance coopérative agricole – Louis-Antoine Saisset – 2016

### Les associations

Le secteur associatif est aussi très développé en Bretagne et emploie les deux tiers des salariés de l'ESS en 2003<sup>7</sup>. Sur l'ensemble du territoire breton, on compte environ 70 000 associations dont 9377 associations employeuses, qui emploient en moyenne 10 salariés chacune<sup>8</sup>. Cette vivacité associative sur le territoire découle de l'identité et de l'histoire de la Bretagne, qui a vu naître beaucoup d'associations et de structures bénévoles pour faire vivre les territoires ruraux peu développés. La Région est aussi actrice de ce développement car elle vise à accompagner les structures associatives, financièrement et en compétence, pour permettre l'émergence d'un nouveau modèle économique pour les associations<sup>9</sup>. En effet, la Région observe que beaucoup de structures fonctionnent pour tout ou partie grâce aux bénévoles, or, le milieu associatif doit se professionnaliser afin de pérenniser l'activité des structures.



### Les mutuelles

On recense 489 mutuelles sur le territoire breton, ce qui représente 3,6% des établissements de l'ESS en Bretagne<sup>10</sup>. Les mutuelles sont principalement présentes sur les territoires urbains dans les activités d'assurance et la gestion d'établissements hospitaliers. Par exemple, la Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale, située à Quimper dans le Finistère, représente à elle seule 5% de l'emploi mutualiste breton<sup>11</sup>. Elle appartient à l'Union mutualiste nationale VYV. De plus, la structure met en avant ses valeurs sociales et solidaires à travers ses cinq engagements mutualistes : l'accessibilité, la bienveillance, l'excellence, la qualité et la sécurité, et enfin, l'innovation.



<sup>7</sup> La place de l'économie sociale et solidaire en Bretagne – *association.gouv* – 2007

<sup>8</sup> Panorama du secteur associatif en Bretagne – Le mouvement associatif de Bretagne – février 2019

<sup>9</sup> Bretagne : un large tissu associatif à conforter – Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne pour Ouest France – 11 avril 2018

<sup>10</sup> DATA ESS – Cress Bretagne – 2018

<sup>11</sup> Site internet de la Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale – Rubrique l'établissement – 2023

### Les fondations

Les fondations sont le statut le moins représenté en terme de nombre d'organisation de l'ESS sur le territoire breton, en effet, elles ne représentent que 0,5% des établissements ESS du territoire. Cependant, les fondations bretonnes constituent près de 9% des fondations nationales<sup>12</sup>, un chiffre bien supérieur à celui des autres régions. D'autant plus que la Bretagne est la deuxième région la plus rémunératrice pour les salariés des fondations, juste après l'Île-de-France<sup>13</sup>.



### Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS)

L'agrément ESUS est une des dispositions de la loi 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Elle vise à permettre aux structures de l'ESS d'accéder à des financements et d'attirer des investisseurs qui bénéficieront ensuite de réductions d'impôt sur leur don. Pour être éligible à l'agrément, les structures, quel que soit leur statut doivent<sup>14</sup> :

- Poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal
- Prouver que la recherche d'utilité sociale a un impact sur le compte de résultat
- Respecter une politique de rémunération (la rémunération du salarié le mieux payé ne peut excéder 10 fois le smic)
- Et enfin, les titres de capital de l'entreprise ne doivent pas être négociés sur un marché financier.

Il existe actuellement peu de données sur l'obtention de cet agrément en Bretagne et sur l'impact qu'il a pu avoir sur l'ESS, néanmoins, on retrouve la liste des entreprises ESUS en Bretagne sur ESS Bretagne, le site internet de la Cress Bretagne. Après traitement des

<sup>12</sup> Chiffre obtenu à partir du nombre de fondations en Bretagne (*Data'ESS Bretagne - 2018*) et en France (*L'emploi salarié dans les fondations – Observatoire national de l'ESS – 2022*) →  $(64/721) \times 100 = 8,87\%$

<sup>13</sup> L'emploi salarié dans les fondations et fonds de dotation – *Observatoire national de l'ESS – 2022*

<sup>14</sup> ESS : qu'est-ce que l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » ? – *economie.gouv.fr – 2022*

données<sup>15</sup>, on décompte 152 structures agrémentées entre 2016 et 2021 avec une moyenne de 28 nouveaux agréments chaque année entre 2016 et 2020, mais en 2021, seulement 8 agréments ont été délivrés sur l'ensemble de la Bretagne. La France compte actuellement 1709 ESUS<sup>16</sup>, la Bretagne représente donc 8,9% des agréments français, ce qui est représentatif du poids de la région dans l'ESS au niveau national.

## 1-2) L'emploi dans l'ESS en Bretagne

Ces structures de l'ESS, sur-représentées sur le territoire breton par rapport au reste du pays, font de la Bretagne « la première région française pour le poids de l'ESS dans l'économie avec 14,3 % de l'emploi régional »<sup>17</sup>. A titre de comparaison, l'emploi dans l'ESS en Pays de la Loire représente 13,1% des effectifs. De plus, entre 2012 et 2017, l'emploi en ESS a fortement progressé dans les secteurs de l'hébergement médico-social, du sport et de l'animation, toutefois, ce développement n'est pas uniforme dans les différents départements. Les Côtes d'Armor enregistrent en effet une baisse des effectifs des coopératives et une stagnation de l'emploi dans le milieu associatif.<sup>18</sup>

## 1-3) L'ESS en Finistère

Le Finistère n'est pas touché comme les Côtes d'Armor par ces difficultés économiques dans les structures coopératives, et l'augmentation de 4,2 % de la part d'emploi ESS dans ce département est due à l'essor des fondations qui représentent une hausse de 44,8 % d'emploi entre 2012 et 2017. Cette hausse est néanmoins portée par un petit nombre d'établissements dans les secteurs de la santé et de l'hébergement médico-social, qui se trouvent principalement sur le pays de Brest<sup>7</sup>. Au sein du département et du pays de Brest, les statuts principaux restent les associations qui représentent plus de 70 % des établissements de l'ESS sur ces territoires. C'est la CRESS Bretagne, créée il y a 20 ans, qui

---

<sup>15</sup> Voir Annexe 2

<sup>16</sup> Liste nationale des agréments ESUS – Ministère de l'économie, des finances de de la souveraineté industrielle et numérique – 2019

<sup>17</sup> L'ESS en Bretagne, chiffres-clefs – *ESS Bretagne* – 2018

<sup>18</sup> DATA'ESS – Dynamique de l'emploi dans l'ESS de 2012 à 2017 – *ESS Bretagne*



mesure, analyse et communique ces données, afin d'accompagner au mieux les évolutions dans le secteur de l'ESS en Bretagne. A un niveau plus local, des pôles ESS se sont aussi développés à partir des années 2010, et d'autant plus depuis la Loi 2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire, qui a permis de structurer l'activité. A Brest, première métropole finistérienne et seconde métropole bretonne, l'ESS a aussi une place importante puisqu'elle représente 17% de l'emploi local<sup>19</sup>, contre 11% à Rennes, première métropole de la région. Brest constitue donc un territoire intéressant à observer et à analyser sous l'angle de l'ESS.

#### 1-4) L'ESS en Pays de Brest

Le pôle ESS du pays de Brest a été créé le 15 Avril 2009 sous le nom d'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) du pays de Brest. Il est porté par les acteurs locaux de l'ESS, qu'ils soient des structures ESS (association, mutuelles, coopératives et fondations) ou des entreprises partageant les valeurs de l'ESS<sup>20</sup>. Son premier groupe de travail portait sur la création d'une monnaie locale, qui a été lancée en 2012 et est encore utilisée aujourd'hui, notamment lors d'évènements tels que des festivals. Très vite, le premier poste de salarié chargé de mission et de coordination est créé dans le but de mettre en place une stratégie de développement et de structuration du réseau des acteurs ESS locaux. Les trois missions principales du pôle consistent à<sup>21</sup> :



- Développer l'emploi et l'entrepreneuriat ESS
- Conduire des projets collectifs
- Développer une culture ESS

L'ADESS pays de Brest possède le soutien de partenaires techniques et financiers tels que le Conseil Régional de Bretagne et Brest Métropole Océane (BMO), elle compte aujourd'hui 46 structures adhérentes, 14 adhérents personnes physiques et 2 salariés

<sup>19</sup> CRESS Bretagne - DATA'ESS Pays de Brest – 2018

<sup>20</sup> Historique de l'ADESS Pays de Brest – ADESS – 2021

<sup>21</sup> Le pôle du pays de Brest – ADESS – 2021

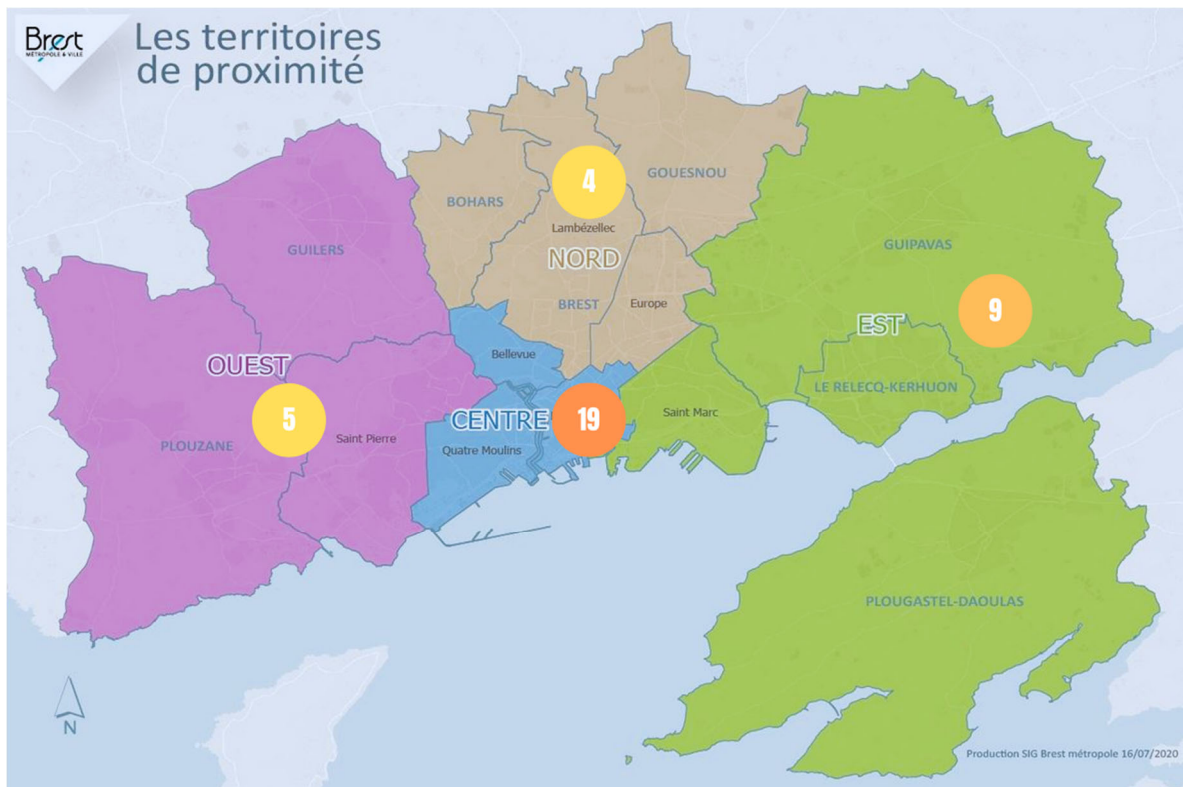
chargés de la coordination et du développement du pôle. Cependant, le pays de Brest compte 1580 établissements dans l'ESS, ils ne sont donc pas globalement représentés par le peu d'adhérents à l'ADESS pays de Brest qui doit encore œuvrer pour toucher une plus grande part des acteurs locaux. Pour répondre à cette ambition de rassembler, le pôle organise des rencontres sur le territoire afin de faire échanger les acteurs sur leurs pratiques et leurs retours sur expérience. Pour attirer d'autres structures, l'ADESS met aussi en place des ateliers de sensibilisation ainsi que des accompagnements personnalisés pour des projets innovants.

## 2) Panorama des acteurs de l'ESS à Brest Métropole

### 2-1) Implantation territoriale

La métropole brestoise, nommée Brest Métropole Océane (BMO), est constituée de huit communes : Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané. Elles sont divisées en quatre zones appelées « territoires de proximité » qui sont chacun sous la responsabilité d'une vice-présidence de Brest Métropole et qui coordonnent les politiques locales et communautaires (voirie, éclairage public, aménagement et gestion des zones artisanales, déchets...). Ces quatre territoires disposent donc chacun d'une gestion adaptée à ses enjeux, tout en suivant les grandes orientations de Brest métropole comme, par exemple, la mise en avant de la participation citoyenne et la favorisation de l'émergence de projets sociaux et solidaires<sup>22</sup>.

**Figure 1 :** Répartition des **structures ESS répertoriées Cartéco** sur les territoires de proximité de Brest Métropole<sup>23</sup>



<sup>22</sup> Quatre territoires de proximité – *Brest Métropole et Ville* – 2021

<sup>23</sup> Fond de carte issu du site internet de Brest Métropole et Ville, structures ESS répertoriées sur Cartéco, carte mise en place par la Cress pour recenser les acteurs ESS de la France entière.

Cartéco est une carte qui « a pour objectif final de recenser les structures de l'ESS œuvrant pour la transition écologique », le projet est porté par ESS France depuis 2014, mais beaucoup d'acteurs ne sont pas encore référencés.

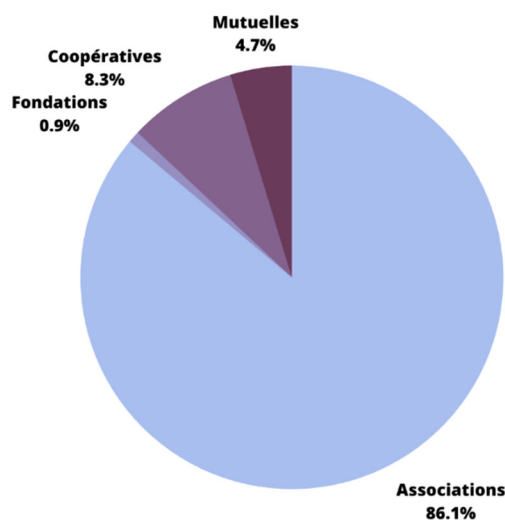
Malgré la volonté de la métropole de faire émerger des projets et structures de l'ESS sur le territoire, la répartition reste inégale et concentrée sur le centre de la métropole : la ville de Brest.

Cependant, on retrouve la même répartition du reste du tissu économique sur le territoire, en effet, Brest est la commune qui héberge le plus d'entreprises et de salariés<sup>24</sup>. L'enjeu pour les élus chargés de la gestion des territoires Nord et Ouest de la métropole est donc de favoriser l'installation des structures de l'ESS dans ces zones rurales.

## 2-2) Les statuts et secteurs d'activités de l'ESS

L'ESS a un poids très élevé dans la métropole brestoise, elle représente en effet 16,4% de l'emploi local, contre 11,9% à Rennes qui est pourtant la première métropole bretonne<sup>25</sup>. Tous les statuts de l'ESS sont présents sur le territoire, mais les associations restent les structures les plus représentées avec à elles seules 11,8% de l'emploi à Brest.

**Figure 2** : Répartition des statuts de l'ESS dans le Pays de Brest<sup>26</sup>



<sup>24</sup> Bassin d'emploi de Brest – *Pôle Emploi* – 4<sup>ème</sup> trimestre 2019

<sup>25</sup> CRESS Bretagne - DATA'ESS Pays de Brest - 2018

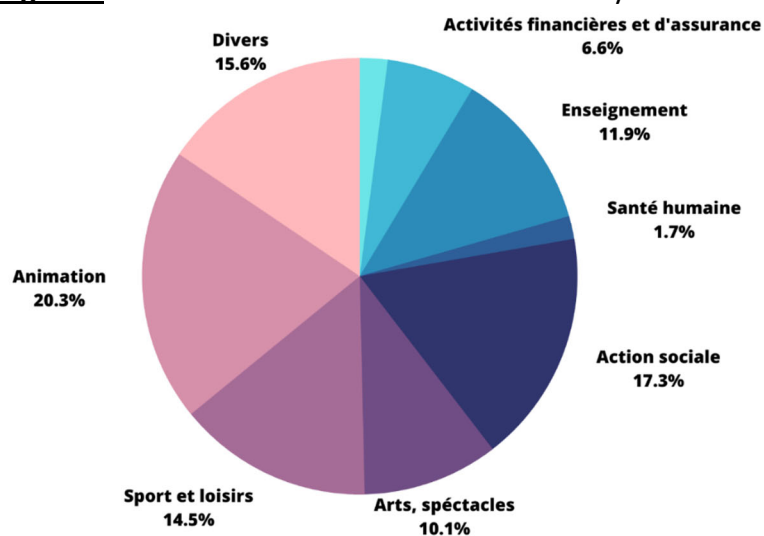
<sup>26</sup> Graphique adapté à partir des données de DATA'ESS Pays de Brest

Comme sur le reste du territoire breton, on retrouve en deuxième position le statut de coopérative car c'est un statut privilégié par les structures agro-agricoles, mais le territoire contient aussi plusieurs coopératives bancaires telles que le Crédit Mutuel de Bretagne (banque coopérative et mutualiste) et le Crédit Coopératif du Finistère. L'ensemble de ces coopératives porte 1/3 de la masse salariale de l'ESS sur le pays de Brest<sup>19</sup>.

Pour les mutuelles, qui représentent 6,8% des salariés de l'ESS sur le territoire de Brest contre 5,7% en Bretagne, le développement local ne se fait pas sur le même secteur d'activité que la région, la gestion d'établissement financier, il se fait plutôt dans le secteur des activités d'assurance<sup>19</sup>.

Le statut le moins représenté sur le Pays de Brest est celui des fondations avec seulement 0,9% des structures de l'ESS. Cependant, on observe une forte augmentation de la présence de ces structures au niveau du département Finistère, qui a enregistré une hausse de 44,8% des fondations entre 2012 et 2017<sup>27</sup>. Cette évolution s'explique en partie par certaines dispositions prises dans la loi ESS de 2014 comme les articles 81 et 82 qui permettent aux fondations d'entreprises de recevoir des dons des salariés, adhérents, sociétaires ou actionnaires de l'entreprise fondatrice à laquelle appartient l'entreprise fondatrice<sup>28</sup>.

**Figure 3** : Secteurs d'activité de l'ESS dans le Pays de Brest<sup>29</sup>



<sup>27</sup> DATA'ESS – Dynamique de l'emploi dans l'ESS de 2012 à 2017 – ESS Bretagne

<sup>28</sup> La Loi ESS, enjeux et opportunités pour les associations, fondations, fonds de dotation – Helloasso – 2020

<sup>29</sup> Graphique adapté à partir des données de DATA'ESS Pays de Brest

Au niveau des secteurs d'activité de l'ESS, le plus représenté est celui de l'animation avec 20,3% des structures, suivi par l'action sociale qui représente 17,3% des structures. Cela correspond au développement historique des équipements de quartier : Centres Sociaux, Maisons pour Tous et Patronages Laïques. Ceux-ci sont très présents sur le territoire et offrent des animations sportives et socio-culturelles, tout en accompagnant les habitants dans certaines de leur démarche sociale, ces lieux ont en effet aussi une visée d'accès aux droits. C'est aussi pour cela que le secteur sport et loisir est le troisième le plus représenté.

### 2-3) Contexte financier de l'ESS sur le territoire

Brest Métropole a pour volonté de soutenir les projets et les structures de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, la collectivité met en place des appels à projet dans plusieurs domaines qui sont régulièrement renouvelés pour permettre à de nouveaux projets d'émerger. Cette dynamique a été créée en 2016 avec la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique qui souhaitait inscrire Brest Métropole dans une démarche de transition numérique, environnementale et sociétale<sup>30</sup>. Elle a ainsi mis en place l'appel à projets « Pour les transitions dans l'économie », qui permettait de financer jusqu'à 50% des dépenses éligibles pour les projets concernés, pour un montant minimum de 5000€.

La métropole aide aussi les associations et équipements de quartier grâce à la mise à disposition de locaux et de bâtiments ce qui permet de valoriser des commerces, des logements ou d'anciennes entreprises inutilisées.

De plus, en 2018, Le Pacte de Croissance de l'Economie Sociale et Solidaire a été mis en place au niveau national pour favoriser les entreprises de l'ESS. Cette impulsion passe en partie par la commande publique, comme par exemple le fait que les collectivités territoriales doivent acquérir entre 20 et 40% de matériel issu du réemploi pour l'ameublement de leurs locaux et pour la construction des nouveaux bâtiments. Ou encore

---

<sup>30</sup> Le soutien direct de Brest métropole aux actions ESS – ESS Bretagne – 2018

par le fait de privilégier les structures de l'ESS dans la réponse aux appels d'offre publics des collectivités.

Enfin, la ville de Brest met en place chaque année, depuis 3 ans, le Budget Participatif à Brest. Cette opération permet aux habitants brestois, sans condition d'âge, de nationalité ou de structure, de proposer des projets citoyens dans les domaines suivants : aménagement des espaces publics et mobilier urbain, arts et culture, biodiversité, citoyenneté, déchets-propreté, économie sociale et solidaire, éducation, espaces naturels et sensibles, innovation sociale ou numérique, jeunesse, maîtrise et production d'énergie, mobilités, nature en ville, santé, solidarités, sports et loisirs, valorisation du patrimoine<sup>31</sup>. L'enveloppe budgétaire allouée au dispositif est de 1,3 millions d'euros lors de la troisième édition qui a eu lieu en 2022. Les projets proposés sont ensuite soumis au vote de tous les habitants de Brest, là encore sans critère d'âge ni de nationalité, durant deux semaines. Après cette période, l'enveloppe est divisée proportionnellement entre les projets qui ont reçu le plus de voix de la part de habitants.



Les acteurs brestois de l'économie sociale et solidaire bénéficient aussi de possibilités de financement privés grâce aux fonds de dotation des entreprises et aux fondations présentes sur le territoire. Le financeur principal des structures de l'ESS est la Fondation Crédit Agricole du Finistère qui a été créée en 2014 sous l'impulsion de la loi 2014 relative à l'ESS et dont l'activité est en plein essor.

---

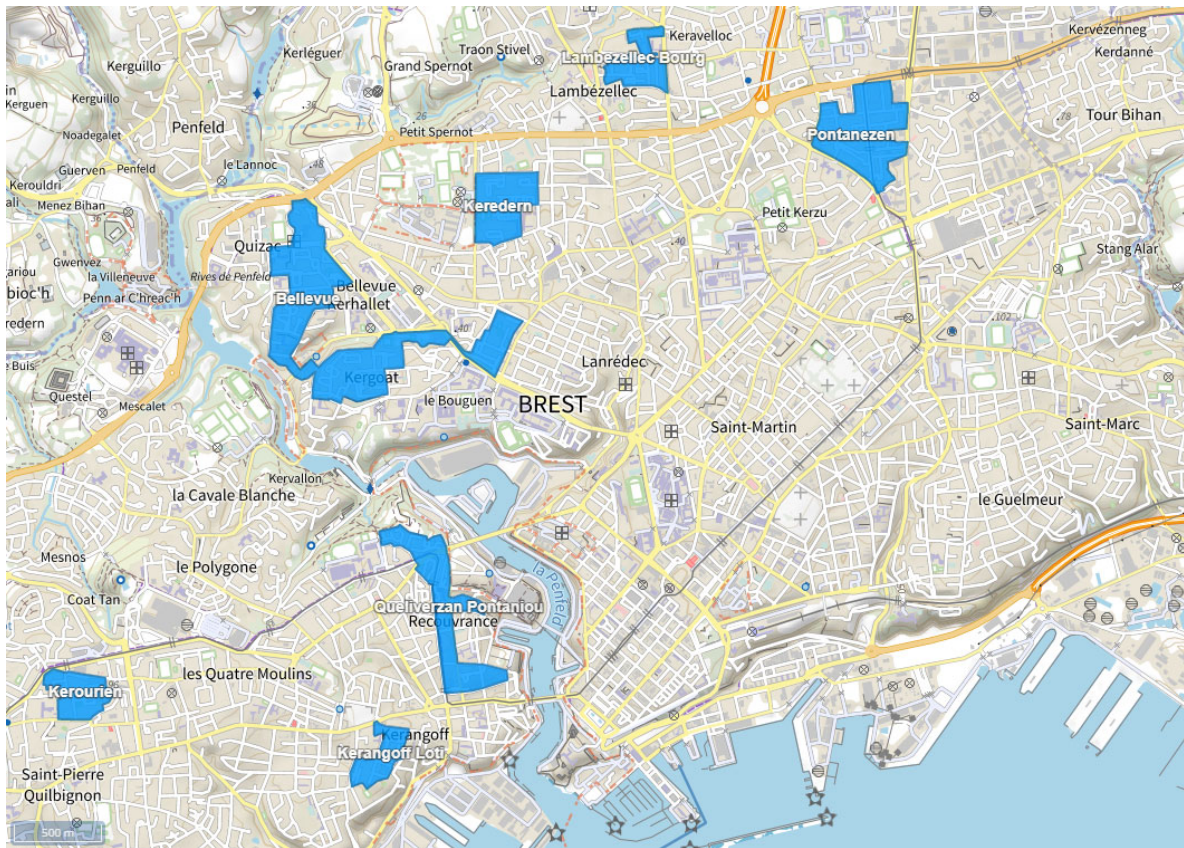
<sup>31</sup> Règlement du Budget Participatif à Brest, saison 3 – Ville de Brest – 2022



## 2-4) Portrait des Quartiers Politique de la Ville de Brest

### a) Historique des QPV

**Figure 4 :** Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Brest – SIG Ville, 2022



Le quartier de Pontanézen, dont les premiers immeubles ont vu le jour en 1970, est le premier quartier de Brest à faire l'objet de la démarche Habitat et Vie Sociale (HVS) qui est considéré comme faisant partie des prémices de la Politique de la Ville<sup>32</sup>. En effet, ce quartier en marge du centre-ville, présentait une problématique d'exclusion des habitants en raison de l'absence d'équipements collectifs. De plus, les routes du quartier n'étaient pas encore goudronnées à l'arrivée des premiers habitants, ce qui les rendaient souvent impraticables par temps de pluie, sans compter que les transports publics n'ont desservi

<sup>32</sup> Jérôme David, Politique de la ville : chronologie - Revue française des affaires sociales - 2001



cette zone qu'à partir de 1975<sup>33</sup>. C'est pourquoi la démarche HVS y a été mise en place. Au niveau national, ce programme « d'accompagnement social et urbain » résulte principalement dans des actions de réhabilitation de logements et la participation des habitants est jugée peu effective<sup>34</sup>. A partir de 1990, une nouvelle démarche pour lutter contre l'exclusion dans les quartiers est mise en place : le Développement Social des Quartiers, à Pontanézen, Keredern et Kerourien. Cette opération découle des questionnements de l'époque pour que l'urbanisme ne soit plus seulement un concept technique concernant l'implantation des sols mais qu'il soit « défini en termes politiques, plus précisément à partir de cette politique de la vie quotidienne qui se fonde sur l'accès à l'habitat, sur les équipements collectifs, sur le refus de la ségrégation, sur la démocratie dans la cité comme dans le quartier, sur les relations sociales et sur l'action éducative<sup>35</sup> ». En parallèle, le Contrat Local de Prévention de la Délinquance (CLPD) est signé pour l'ensemble de la Ville de Brest. Celui-ci devient le Contrat Local de Sécurité en 1994, année où est signé le premier Contrat de Ville sur la communauté urbaine et l'extension de la géographie prioritaire. En 2007, le Contrat de Ville est remplacé par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), toujours dans le but d'engager l'Etat et les Collectivités Territoriales à mettre en place des actions pour améliorer la vie quotidienne des quartiers en difficulté sur des thématiques telles que le logement, le chômage et la violence.

A partir de 2015, des nouveaux Contrats de Ville voient le jour au niveau national et reposent sur le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale par le biais du sport, de la culture et des associations, et le cadre de vie et le renouvellement urbain. A Brest, le Contrat de Ville 2015-2020 se concentre sur 3 axes que sont la participation des habitants et le pouvoir d'agir, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, la ville numérique et les nouveaux usages. Ces axes sont définis en fonction des réalités du territoire et des priorités identifiées par les élus de Brest Métropole<sup>36</sup>.

---

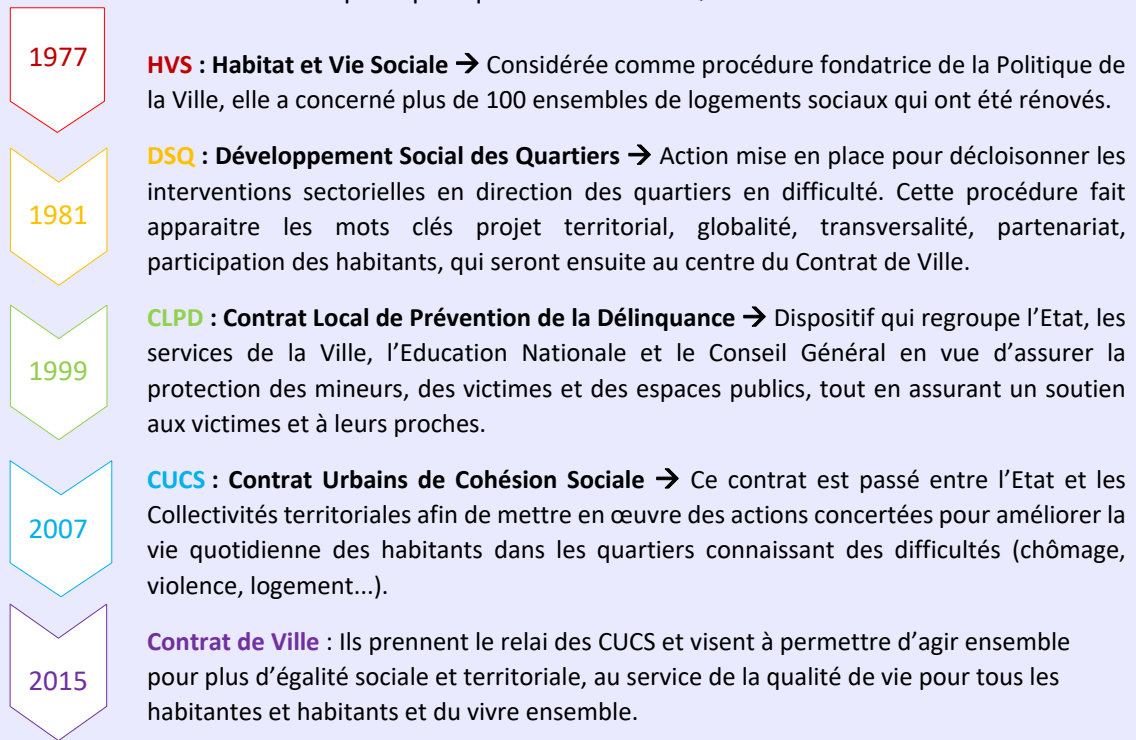
<sup>33</sup> Mohamed Saki, *TAPAJ*, Journal du quartier de Pontanézen, octobre 1991

<sup>34</sup> Jérôme David, *Politique de la ville : chronologie*, Revue française des affaires sociales, 2001

<sup>35</sup> Hubert Dubedout, *Ensemble, refaire la ville*, La Documentation Française, 1983

<sup>36</sup> Contrat de ville de Brest Métropole – *Protocole d'engagements réciproques et renforcés*, 2015-2022

**Figure 5** : Synthèse historique des politiques publiques qui ont mené aux QPV



## b) Démographie

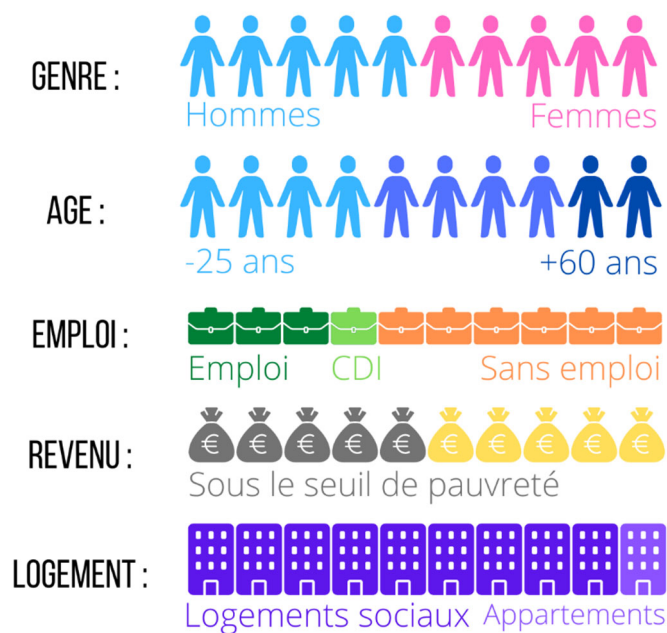
Le territoire de Brest Métropole compte actuellement sept QPV<sup>37</sup> :

QPV	Superficie	Population	Revenu médian
Bellevue	42 hectares	7120 habitants	870€/mois
Kerangoff Loti	5 hectares	1214 habitants	710€/mois
Keredern	11 hectares	2008 habitants	820€/mois
Kerourien	7 hectares	1240 habitants	760€/mois
Lambezellec Bourg	6 hectares	1210 habitants	660€/mois
Pontanézen	20 hectares	2702 habitants	730€/mois
Queliverzan Pontaniou	16 hectares	1652 habitants	880€/mois

<sup>37</sup> SIG Ville, EPCI Brest Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018

La population de la ville de Brest est de 140 064 habitants, 17146 habitants vivent actuellement dans les QPV de la ville, soit 12,25% de la population. Parmi cette part, 46,03% vivent sous le seuil de pauvreté (60% en dessous du niveau de vie médian), contre 17,3% de la ville de Brest. Près de 2 habitants brestois sur 10 vivent donc avec moins de 1063€ par mois (revenu disponible pour une personne comprenant les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs<sup>38</sup>). Les politiques d'accès à l'emploi et au logement constituent donc un enjeu majeur pour la ville de Brest comme le stipule le Contrat de Ville « Brest 2025 » validé en 2013. Il porte en effet la volonté d'améliorer « la qualité de la vie, de l'environnement, des espaces urbains » des quartiers prioritaires de la métropole ainsi que de développer la « mobilisation pour l'emploi, la recherche d'excellence en matière de formation dans l'enseignement supérieur, l'ambition éducative à tous les âges de la vie, la capacité d'innovation technologique et sociale »<sup>39</sup>.

**Figure 6** : Portrait démographique de la population des Quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Brest<sup>40</sup>



<sup>38</sup> Définition du revenu disponible selon l'INSEE - 2020

<sup>39</sup> Contrat de Ville de Brest Métropole – *Le projet métropolitain « Brest 2025 »* - 2013

<sup>40</sup> Infographie adaptée à partir des données du SIG voir Annexe 1

Afin de ne pas délaissier les quartiers qui ne répondent pas aux critères des QPV mais qui ont tout de même une situation délicate, la métropole a aussi défini des quartiers de veille où sont mis en place des équipements de quartier afin de répondre aux besoins des habitants et de faire en sorte que la situation ne se dégrade pas, économiquement et socialement. Ces quartiers comptent tous moins de 1000 habitants dont le revenu est inférieur au revenu médiant de la métropole. On compte 12 de ces quartiers de veille brestois :

- Forestou-Guelemeur
- Petit Paris / Pen Ar Creac'h
- Kerbernard
- Ourjacq
- Montaigne
- Kerinou
- Saint Martin
- Pilier Rouge/Poul Ar Bachet / Kerguscun
- Keragaouyat
- Valy Hir
- Keranroux
- Keranquere

### c) Logement

La ville de Brest est constituée de 19,8% de logements sociaux dont la grande majorité se trouve répartie sur l'ensemble des QPV. En effet, 86,52% des habitants de ces quartiers vivent en logements sociaux. Les habitants de ces logements bénéficient de plusieurs démarches de la part des acteurs de l'ESS et des acteurs publics. Parmi les sept QPV que compte Brest, deux d'entre eux font l'objet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Bellevue, quartier de priorité nationale, et Quéliverzan Pontaniou, quartier de priorité régionale. Ce programme qui a débuté en 2014 au niveau national, consiste à diversifier l'offre de logement dans les quartiers prioritaires afin d'y

promulguer plus de mixité sociale et de redonner de l'attractivité à ces territoires grâce à la mobilité, à l'activité économique et aux équipements publics proposés. Les objectifs précis sont les suivants<sup>41</sup> :

- Augmenter la diversité de l'habitat
- Adapter la densité du quartier à son environnement et aux fonctions urbaines visées
- Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique
- Renforcer l'ouverture du quartier et la mobilité des habitants
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition écologique des quartiers
- Réaliser des aménagements urbains et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté en anticipant les évolutions et mutations futures.

**Figure 7 :** Logements sociaux de Queliverzan Pontaniou<sup>42</sup>



---

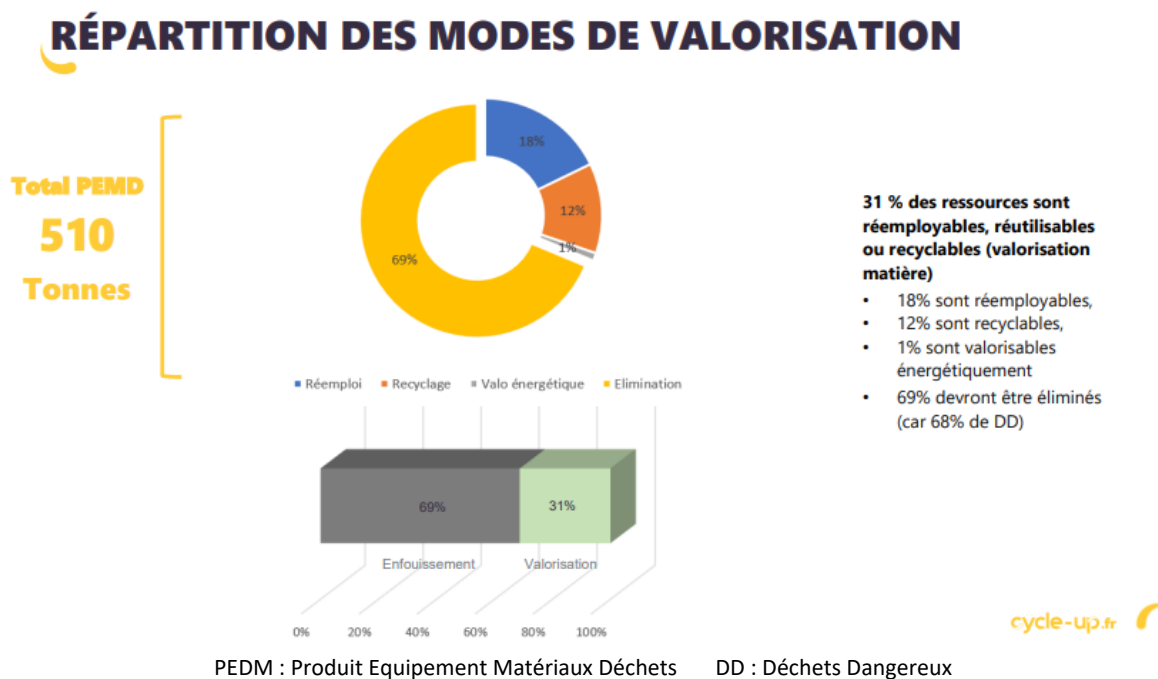
<sup>41</sup> Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine – ANRU, 2014

<sup>42</sup> Le Télégramme – Les sept chantiers qui vont redessiner Brest en 2021

A Brest, la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine date de 2020, la mise en place du projet est donc récente, mais les travaux commencent déjà dans certaines zones considérées urgentes. Le quartier de Queliverzan Pontaniou est, en effet, constitué d'habitats anciens et dégradés qui n'offrent pas de bonnes conditions de vie à la plupart de ses habitants et les placent en situation de précarité énergétique. Un des objectifs importants du NPNRU sera donc la réhabilitation des logements sociaux en veillant au renforcement des prescriptions en matière de performance énergétique et environnementale<sup>43</sup>.

Le démantèlement des bâtiments fait aussi l'objet d'un diagnostic qui visait à évaluer quelle proportion des matériaux est réemployable et quels modes de valorisation pourraient permettre de limiter l'enfouissement des déchets.

**Figure 8** : Répartition des modes de valorisation<sup>44</sup>



On remarque que près d'un tiers des produits, équipements, matériaux et déchets est réemployable, réutilisable ou recyclable plutôt que d'être enfoui, cela va permettre d'éviter l'émission de l'équivalent de 328,8 tonnes de CO<sub>2</sub> selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

<sup>43</sup> Brest Métropole, Plan Climat 2019-2025, *Aménagement du territoire et planification urbaine*

<sup>44</sup> Restitution du diagnostic produit équipement matériaux déchets réemploi – Cycle Up – 2022

## II- Focus : Le réemploi à Brest Métropole

### 1) Le concept de réemploi

#### 1-1) Développement historique

Depuis les années 1970, le recyclage se met en place en France. Il consiste à traiter tous types de déchets afin de les réintroduire sur le marché ainsi qu'à transformer les déchets en matières premières pouvant être réutilisées. Malgré sa démocratisation, les préoccupations environnementales restent de mise et donnent lieu en 2004 à la rédaction de la Charte de l'environnement qui considère que « la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles<sup>45</sup> ». De ce fait, émergent de nouveaux concepts tels que le réemploi, qui vise à réparer et réutiliser des matériaux ou des produits qui ne sont pas des déchets, pour leur utilité initiale. Ce qui est aussi appelé « seconde main » dans le langage courant connaît un fort succès auprès des français qui sont 98% à déclarer pratiquer le réemploi<sup>46</sup>. Malgré l'engouement actuel généré par ce concept, le réemploi a mis du temps à se mettre en place, et n'est pas encore systématique partout. Pour qu'il le devienne, les pouvoirs publics œuvrent depuis près de 50 ans, au côté des structures de l'économie circulaire et du réemploi<sup>47</sup>. En effet, au milieu des années 1970, la collecte et le traitement des ordures ménagères se répand avec la mise en place de containers et de poubelles pour faciliter le tri dans les aires urbaines. Dix ans plus tard, le premier centre de tri sélectif voit le jour à Dunkerque, dans le Nord, puis ils se multiplient peu à peu dans la France entière, ainsi que les déchèteries<sup>48</sup>.

---

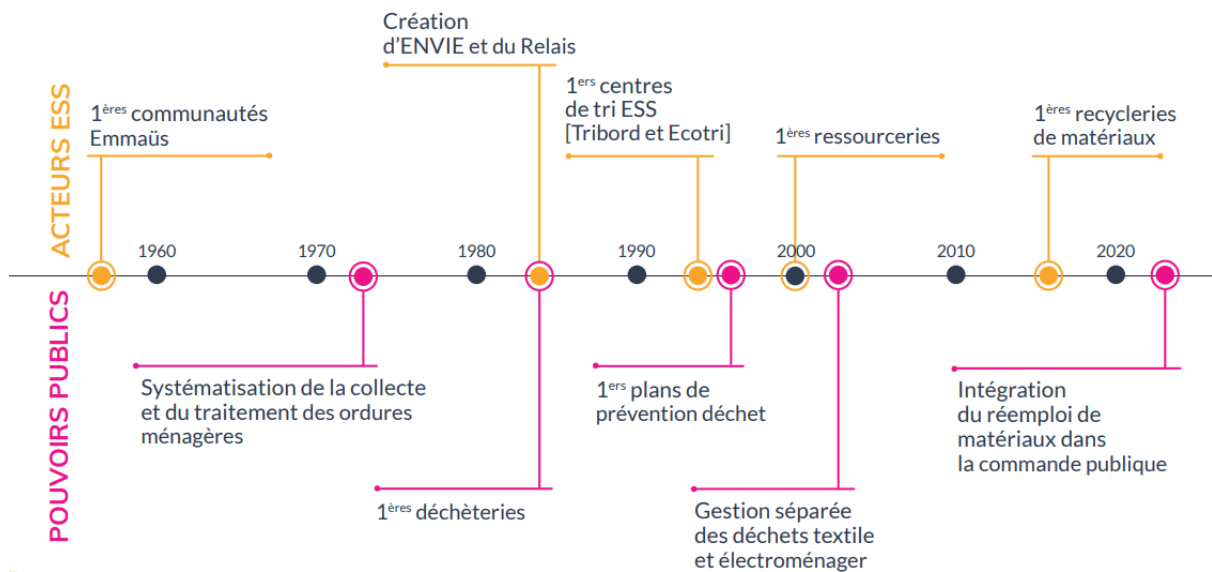
<sup>45</sup> Charte de l'environnement – Loi constitutionnelle n°2005 – 205 du 1<sup>er</sup> mars 2005

<sup>46</sup> ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), 2013

<sup>47</sup> Economie Circulaire, Sociale et Solidaire – Cress Bretagne - 2020

<sup>48</sup> Histoire du recyclage en France – PAPREC – 2020



**Figure 9** : L'ESS aide les collectivités à réduire les déchets depuis 70 ans<sup>49</sup>

Comme le montre cette frise chronologique produite par la Cress Bretagne, les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics ont un rôle indissociable dans la mise en place du réemploi et la réduction des déchets.

### **Figure 10** : Lexique du réemploi

(Définitions issues de l'Article L514-1-1 du Code de l'environnement et de l'ADEME)

**Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

**Réutilisation** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

**Recyclage** : toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substance, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustibles et les opérations de remblayage ne peuvent pas être qualifiées d'opérations de recyclage.

**Recyclerie** : centre qui a pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer en vue de la revente au grand public, des produits d'occasion ou des produits usagés. Ils feront l'objet d'une opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation afin de retrouver leur statut de produit.

**Ressourcerie**<sup>®</sup> : ce terme est une marque déposée. Ces établissements mettent en œuvre des modes de collecte des déchets, qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation, puis par recyclage.

**Economie circulaire** : système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

<sup>49</sup> Frise issue du dossier Economie Circulaire, Sociale et Solidaire – Cress Bretagne – 2020



## 1-2) Le réemploi aujourd’hui

Dans cet objectif commun de réduction des déchets, les pouvoirs publics et les collectivités soutiennent les projets de l’ESS par des financements, des plans de prévention ou des décrets favorables à l’activité de réemploi. En 2004, le Plan National de Prévention des Déchets (PNPD) pose le cadre et les modalités à suivre pour réduire les déchets. Il est conforme à l’article L.541-11 du code de l’environnement et décrit<sup>50</sup> :

- Les objectifs nationaux et les orientations des politiques de prévention des déchets ;
- L'inventaire des mesures de prévention mises en œuvre ;
- L'évaluation de l'impact de ces mesures sur la conception, production, consommation et l'utilisation des produits ;
- Les mesures à poursuivre et les mesures nouvelles (en termes notamment d'évitement de la production de déchets et de réduction de l'incidence des produits en plastique sur l'environnement) ;
- La détermination des situations de référence, des indicateurs associés aux mesures de prévention des déchets et la méthode d'évaluation utilisée.

Puis, en 2018, la feuille de route l'économie circulaire (FREC) est publiée pour accompagner les acteurs dans la transition entre l'économie linéaire : fabriquer, consommer, jeter ; vers une économie circulaire qui permettrait d'éviter l'épuisement des ressources planétaires. Cette feuille de route donne pour cela 50 recommandations pratiques à mettre en place par les entreprises, les collectivités et les consommateurs. Elle fixe aussi des objectifs tels que<sup>51</sup> :



- Réduire de 50% les quantités de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
- Tendre vers 100% de plastiques recyclés en 2025
- Créer 300 000 emplois supplémentaires (y compris dans de nouveaux métiers).

<sup>50</sup> Cadre juridique national et européen du plan national de prévention des déchets – Ministère de la Transition Ecologique – 2018

<sup>51</sup> Feuille de route économie circulaire – 50 mesures pour une économie 100% circulaire – *Plan climat* – 2018

Par la suite, en 2020, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite AGECE, introduit de nouvelles obligations pour les collectivités. En effet, celles-ci doivent acquérir entre 20 et 40% de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées. Par exemple, du mobilier de bureau, du matériel informatique d'occasion, des téléphones reconditionnés, du papier recyclé ou encore des véhicules contenant des matériaux recyclés<sup>52</sup>. Cette loi a aussi permis aux éco-organismes de créer des fonds de financement dédiés au réemploi. Ces éco-organismes sont aussi responsables d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus des filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), en suivant le principe du pollueur-payeur, pour pousser les producteurs à limiter leur déchets<sup>53</sup>. A Brest Métropole, la loi AGECE se traduit par l'accord de plusieurs marchés public à des associations et à d'autres structures de l'ESS. Le traitement des déchets organiques est par exemple entièrement géré par l'association Vert le Jardin.

---

<sup>52</sup> Notice explicative du Décret n°2021-254 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées – Version actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2022

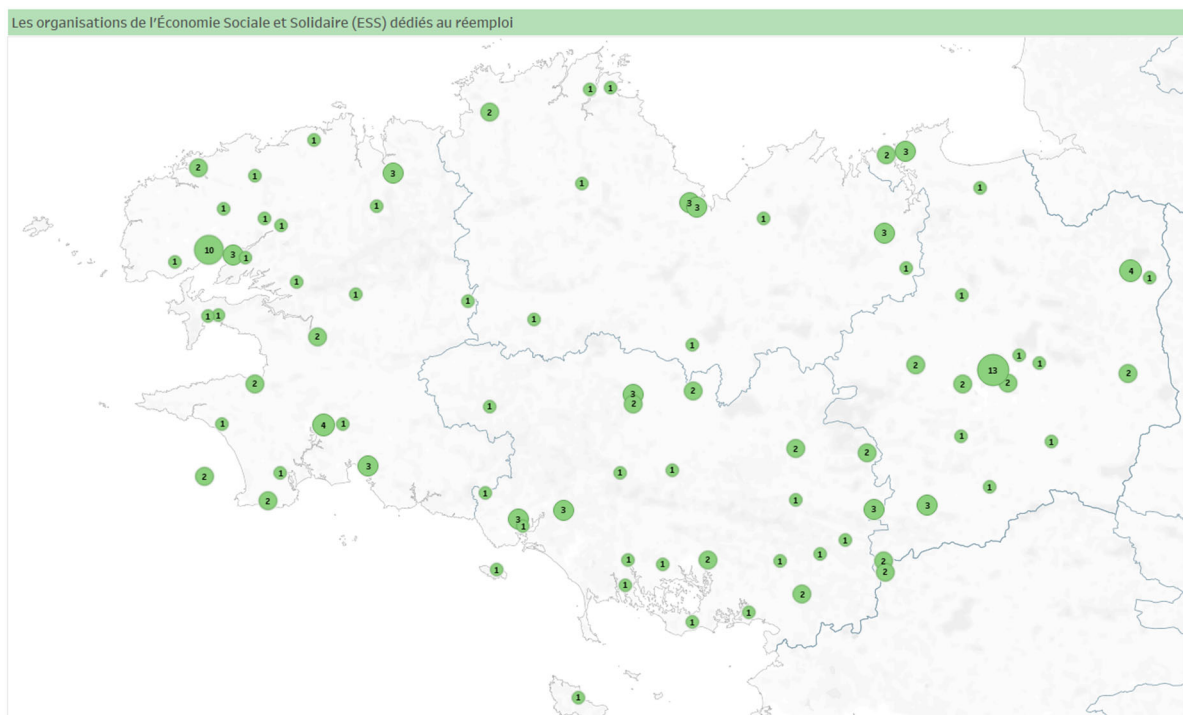
<sup>53</sup> Cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs – Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – 2022

## 2) La place du réemploi en Bretagne

### 2-1) Chiffres du réemploi en Bretagne

Lors de sa dernière enquête sur le réemploi, la CRESS Bretagne a recensé 80 structures du réemploi social et solidaire sur l'ensemble de la région<sup>54</sup>. Ces structures gèrent au total 137 sites dont la répartition est illustrée par la figure 11.

**Figure 11** : Répartition géographique des sites dédiés au réemploi en Bretagne<sup>55</sup>



On remarque que les sites se concentrent le plus autour des deux métropoles bretonnes : Rennes et Brest. Cependant, les territoires ruraux disposent aussi, pour la plupart, de sites de réemploi, ils sont même en développement dans les petites villes avec 19 projets de recycleries répertoriés en 2022 par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne. Le territoire comptabilisant le moins de sites et structures du réemploi est les Côtes d'Armor, particulièrement dans le sud du département où on ne compte que 2 sites. Mais cela correspond au reste de l'économie du Centre-Bretagne qui est structurellement

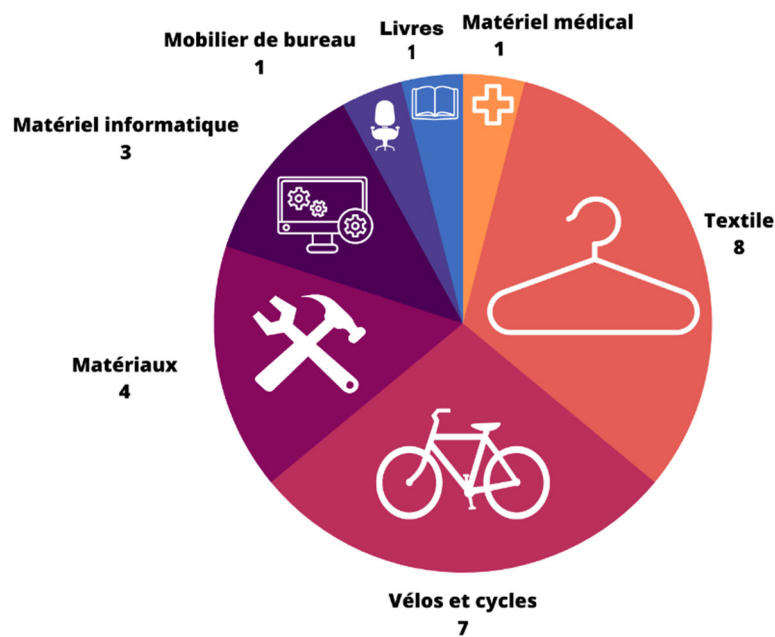
<sup>54</sup> Panorama du réemploi social et solidaire en Bretagne – Cress Bretagne – 2021

<sup>55</sup> Carte réalisée par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne – 2021

moins développée car elle ne compte ni métropole, ni lieu touristique contrairement à l'ensemble du littoral, ni pôle universitaire. C'est tout de même une zone importante pour la production agro-alimentaire, qui est un secteur appartenant souvent à l'ESS car sous forme de coopérative.

Parmi les structures agissant sur le territoire, on retrouve 54 structures généralistes et 26 structures spécialisées dans de nombreux domaines. Certaines de ces structures sont d'ailleurs basées à Brest Métropole, elles seront présentées dans la suite de ce panorama. Les structures spécialisées les plus présentes en Bretagne sont celles dans le textile, elles gèrent à elles seules 40 sites de réemploi répartis sur l'ensemble du territoire.

**Figure 12** : Répartition des secteurs spécialisés du réemploi en Bretagne<sup>56</sup>



Qu'elles soient généralistes ou spécialisées, la majorité de ces structures sont des associations employeuses, elles représentent 56,25%<sup>57</sup>. De plus, ce secteur de l'ESS montre une forte volonté d'agir pour l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté. En effet, on compte 21 structures d'insertion<sup>58</sup> soit un quart des structures du réemploi

<sup>56</sup> Adapté à partir des données de la Cress Bretagne

<sup>57</sup> Calcul réalisé à partir des données du Panorama du réemploi social et solidaire – Cress Bretagne – 2021

<sup>58</sup> Panorama du réemploi social et solidaire en Bretagne – Cress Bretagne – 2021

social et solidaire en Bretagne. Et cette activité d’insertion a lieu sous différentes formes : 13 Ateliers Chantiers d’Insertion (dont la Recyclerie Un peu d’R sur laquelle je ferai un focus), 7 Entreprises d’Insertion, et un ESAT (Etablissement et Service d’Aide par le Travail) qui s’adresse aux personnes en situation de handicap.

## 2-2) Dynamiques et structurations territoriales

Depuis 2017, la CRESS Bretagne invite les acteurs bretons du réemploi à des rassemblements pour échanger sur leurs expériences et leur développement. Ces groupes de travail qui entrent dans les recommandations de la FREC (Feuille de Route Economie Circulaire), ont permis aux acteurs locaux du réemploi de monter en compétences en mutualisant leurs outils et en commençant la structuration d’un réseau régional des recycleries/ressourceries bretonnes. Ce réseau se veut professionnalisant et permettra à terme de porter la voix des structures adhérentes auprès des collectivités et d’accompagner les projets du réemploi émergeant sur le territoire.

L’impulsion de la création de ce réseau a été donnée par la CRESS Bretagne qui a d’abord pris contact avec les acteurs du Pays de Brest pour observer ce territoire sous l’angle du réemploi. Cela a résulté dans la réalisation d’un livret de présentation des Recycleries du Pays de Brest en 2021. Ce document a permis de poser des constats quant aux chiffres du réemploi et de rappeler le rôle des recycleries : « des lieux de création d’emplois non délocalisables, de mixité sociale et de préservation des ressources »<sup>59</sup>.

En cours de structuration, le réseau se pose aujourd’hui des questions quant au mode de gouvernance de celui-ci (association ou fédération), ainsi qu’à l’appartenance au Réseau National des Recycleries et Ressourceries (RNRR). En effet, ce réseau fédère 205 recycleries adhérentes sur l’ensemble de la France, cependant, on comptabilisait 2400 recycleries en 2017<sup>60</sup>, les adhérents du RNRR ne représentent donc que 8,5% des recycleries, ce qui n’est pas assez représentatif selon le réseau breton.

---

<sup>59</sup> Les recycleries du Pays de Brest – Réseau Breton des Recycleries et la Cress Bretagne – 2021

<sup>60</sup> Panorama de la deuxième vie des produits en France – ADEME – 2017

**Figure 13 :** Recycleries du Pays de Brest<sup>54</sup>

Pour observer au mieux le poids des recycleries dans l'économie et pour prouver aux collectivités qu'elles sont un vecteur indispensable de la réduction des déchets, le réseau régional a pour but de mettre en place des indicateurs et des outils de mesure fiables et réutilisables par les différentes structures pour faciliter le calcul du tonnage de déchets économisé ou bien la valeur ajoutée réelle de ces structures<sup>61</sup>.

Le dernier objectif que se fixe le réseau breton des recycleries est la création d'une formation d'Agent Valoriste certifiée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et de niveau 5 (équivalent bac+2). La création de cette formation permettrait la professionnalisation de l'activité et participerait à l'émergence de nouveaux métiers ce qui est une nécessité en Bretagne. En effet, la Bretagne concentre de grands

<sup>61</sup> Compte rendu de la réunion du Réseau Régional des Recycleries Bretonnes – 17 janvier 2023

pôles universitaires (à Rennes et à Brest) ce qui permet à 97% de la population de 25 à 35 ans d'être diplômés<sup>62</sup>(contre 87% sur l'ensemble de la France<sup>63</sup>), mais ces jeunes peinent à trouver des emplois correspondant à leur qualification dans la région. La création de cette formation pourrait ainsi orienter une partie des futurs entrants sur le monde du travail vers les métiers émergents du réemploi et de la réduction des déchets. Le réseau breton est déjà à l'origine de la création de l'Université Bretonne du Réemploi (UBR) qui dispense des formations pour sensibiliser au réemploi sur le territoire.

---

<sup>62</sup> Données économiques de la Bretagne – Préfecture Bretagne – 2015

<sup>63</sup> Niveau d'éducation de la population – INSEE – 2019

### 3) Les acteurs locaux du réemploi

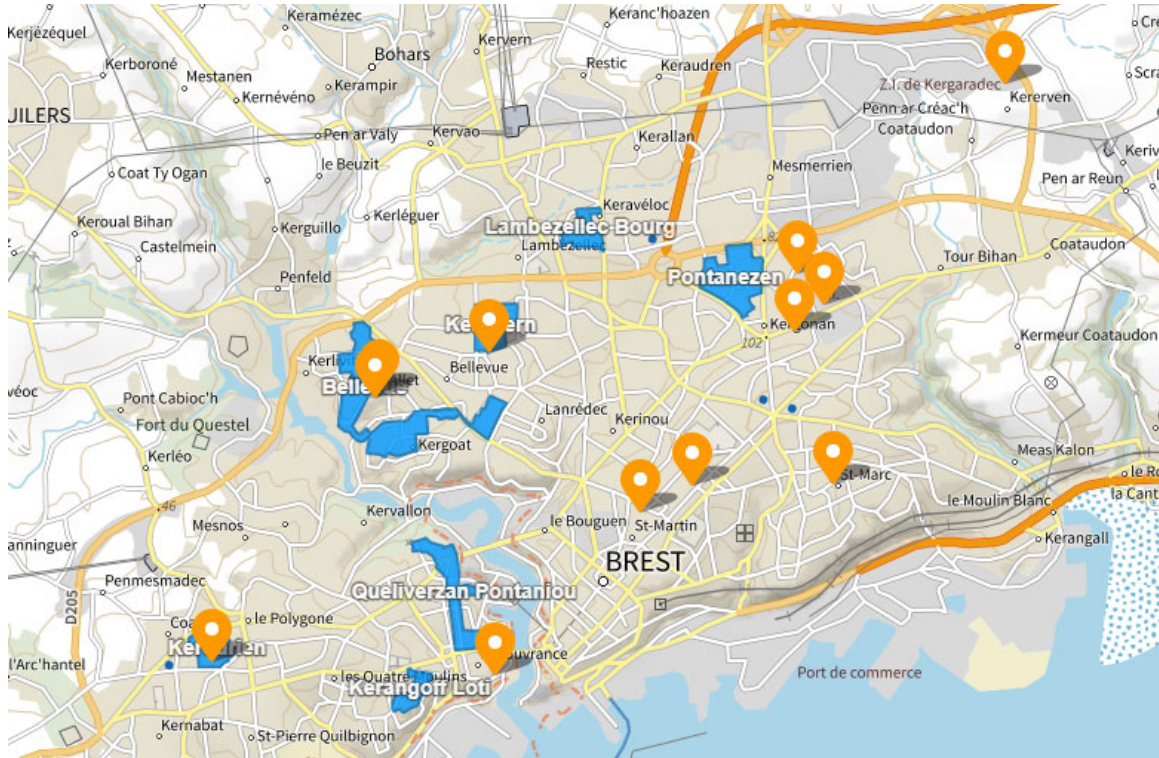
Le réemploi est une des activités majeures de l'ESS à Brest. En effet, 12 structures travaillent dans ce domaine, sur différents champs d'action. Parmi ces champs d'action, on retrouve le textile, la culture, l'électroménager, les jouets, et les matériaux. De plus, la majorité de ces structures se trouvent au sein d'un QPV ou bien en sont très proches. Le reste se situe au cœur du centre-ville Brestoïse et est donc accessible pour l'ensemble des habitants en bus ou en tramway. Voici l'ensemble de ces structures et leur domaine :

Nom	Structure	Domaine	Lieu – territoire de compétence
Tribord	Société commerciale de l'ESS	Structure d'insertion Gestion des déchets	<i>Lieu :</i> QPV Bellevue <i>Compétence :</i> Brest Métropole
Océanplus	Société commerciale de l'ESS	Structure d'insertion Revalorisation de bâches et voiles de bateau en fin de vie pour créer de la bagagerie et des accessoires	<i>Lieu :</i> QPV Bellevue <i>Compétence :</i> Brest Métropole
Boutique Solidaire Brest NIP	Association Secours Catholique Finistère	Seconde vie des objets Textiles, linge de maison, chaussures	<i>Lieu :</i> QPV Kerourien <i>Compétence :</i> QPV Kerourien, 4 Moulins, QPV Kerangoff
Sapristi	Association Recyclerie/Ressourcerie	Seconde vie des livres	<i>Lieu :</i> Recouvrance <i>Compétence :</i> Recouvrance, QPV Kerangoff, QPV Quéliverzan Pontaniou
La Pince	Association	Réemplois, seconde vie des objets Textile - Friperie	<i>Lieu :</i> St Martin <i>Compétence :</i> Centre-ville



Les manufactures	Association – Collectif réemploi et citoyenneté	Gestion des ressources et déchets dans le domaine du bâtiment et des matériaux	<i>Lieu :</i> St Marc <i>Compétence :</i> Centre-ville
Emmaüs	Association	Textile, ameublement, jouet, déco, électroménager	<i>Lieu :</i> ZI Kergaradec <i>Compétence :</i> Brest Métropole
Un peu d'R	Association Recyclerie/Ressourcerie	Seconde vie des objets, réemplois, bâtiment et matériaux  Electroménager, ameublement, textile, livres, outillage, vélo, décoration, jouets...	<i>Lieu :</i> QPV Keredern <i>Compétence :</i> QPV Keredern, QPV Bellevue, Brest Métropole
Envie 29	Association Structure d'insertion	Seconde vie des objets, réemploi : Electroménager	<i>Lieu :</i> Quartier Europe <i>Compétence :</i> QPV Pontanézen, Brest Métropole
AVM Dépannage	Coopérative	Seconde vie des objets, réparation  Electroménager	<i>Lieu :</i> Quartier Europe <i>Compétence :</i> QPV Pontanézen
Abi 29	Association Structure d'insertion	Textile, seconde main	<i>Lieu :</i> Europe <i>Compétence :</i> QPV Pontanézen, Brest Métropole
Ti jouet	Association	Réemploi jouets	<i>Lieu :</i> Centre-ville <i>Compétence :</i> Centre-ville

Afin de mieux appréhender la répartition de ces structures du réemploi sur la métropole, voici une carte d'**implantation des structures** et des **Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville de Brest**<sup>64</sup> :



<sup>64</sup> Fond de carte issue du SIG, avec ajout des structures du réemploi

#### 4) Portrait de la Recyclerie Un peu d’R, une structure du réemploi à Brest



Un peu d’R, la recyclerie a changé d’air – Le Télégramme – 2019

La recyclerie Un peu d’R a été créée en 2014 dans une démarche sociale d’accompagnement de publics ayant des difficultés à acquérir du mobilier pour leur logement. La CAF prévoit une Aide à l’équipement du logement qui peut aller jusqu’à 900€ selon la composition du foyer, et permet l’acquisition des meubles de première nécessité. Cependant, cette somme ne permet pas l’aménagement total d’un foyer avec du mobilier neuf, c’est pourquoi Un peu d’R propose des meubles en tout genre (lit, matelas, tables, armoires...) issus du réemploi, à des prix beaucoup plus abordables. Le public est orienté par des Assistantes Sociales qui émettent une prescription Fond de Solidarité Logement (FSL), une aide de la Région Bretagne, que les personnes présentent ensuite à la recyclerie en vue d’un rendez-vous pour le choix de leurs meubles. Ils sont ensuite livrés par les équipes de la recyclerie pour que cette aide soit facile à mettre en place pour les personnes n’ayant pas de véhicule. A ce stade de développement de l’association, le magasin n’était pas très développé, et l’activité tournait principalement autour de l’aide à l’aménagement.

Après cette activité, s’est développée l’aide à l’équipement informatique. En effet, Un peu d’R a fait le constat que de nombreuses familles ne pouvaient pas se permettre d’acheter un ordinateur, et que cela posait souvent problème durant la scolarité de leurs

enfants, d'autant plus durant ces dernières années où les cours en distanciel et la remise de devoirs en ligne sont devenus des pratiques inévitables. Un Peu d'R est souvent amenée à vider des locaux d'entreprises afin de récupérer le mobilier, mais aussi tout le matériel informatique. Celui-ci est alors réinitialisé et reprogrammé pour qu'il puisse être opérationnel encore quelques années. Ces ordinateurs et unités centrales permettent ensuite d'équiper des foyers en situation de précarité informatique. Dernièrement, Un peu d'R a aussi pris contact avec plusieurs collèges de Brest Métropole afin de réaliser une enquête sur l'équipement informatique à l'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> afin de voir les répercussions sur la scolarité et pouvoir y remédier en faisant en sorte que les collèges orientent les familles sans ordinateur vers l'association pour permettre l'équipement.

En parallèle de ces activités sociales, l'activité de vente en magasin s'est développée avec la récupération des bâtiments d'un ancien supermarché au sein du quartier prioritaire de Keredern. Les locaux de l'association font actuellement 2000m<sup>2</sup> dont 600m<sup>2</sup> de magasin sont accessibles au public. L'intégralité de ce qui est vendu dans le magasin est issu du réemploi et est récupéré grâce aux dons de particuliers en déchèteries ou directement aux locaux de l'association. L'offre est donc très variée et est répartie en plusieurs pôles :

- Mobilier : canapés, tables, tables basses, armoires, bureaux, chaises...
- Enfance : poussettes, landaus, sièges auto, lits bébé, jouets
- Linge et décoration : draps, couvertures, rideaux, lampes, abat jours, luminaires, cadres...
- Culture : livres (romans, BD, livres pour enfant...), CD, DVD
- Vêtements : bébés, enfants, femmes, hommes

Le magasin accueille chaque jour entre 120 et 150 clients, soit environ 3000 clients chaque mois. Les ventes lui permettent ainsi de s'auto-financer à hauteur de 50%, le reste des financements correspond à des subventions de la Ville et de la Région, et à des Appels à Projet ponctuels. Pour faire tourner le magasin et les différentes activités, Un peu d'R emploie 6,5 salariés ETP (équivalent temps plein) et reçoit l'aide de 70 bénévoles qui participent quotidiennement au recueil de dons d'objet, au tri général et spécialisé des filières proposées dans le magasin, aux réparations, à la mise en vente des objets issus du réemploi ainsi qu'au contact direct avec la clientèle en caisse. Globalement, les activités de la recyclerie ont permis la collecte et le réemploi de 275 tonnes en 2019. Cette quantité

aurait fini en déchèterie et aurait ainsi dû être traitée par les entreprises d'élimination des déchets.

Depuis 2018, Un peu d'R s'investit dans la structuration du Réseau des Recycleries et Ressourceries Bretonnes avec l'aide de la CRESS Bretagne, ce qui lui permet de partager son expérience avec d'autres structures en développement, et de prendre exemple sur les structures les plus développées.

## Conclusion

L'étude de ce territoire a permis de démontrer que la Bretagne est un territoire chargé d'économie sociale et solidaire de par la présence historique de coopératives agricoles et l'isolement de certaines zones rurales qui a poussé les habitants à s'associer pour faire vivre leurs villages. Cet esprit collectif et solidaire a continué de se développer en profitant des dispositions prises par l'Etat comme par exemple l'agrément ESUS, qui permet à de nouvelles structures de se développer financièrement chaque année.

Au niveau finistérien aussi, on remarque que la loi 2014 ESS a aidé les différentes structures de l'ESS. En plus de ce soutien légal, la Bretagne bénéficie aussi de l'accompagnement de la CRESS Bretagne et des Pôles ESS locaux qui agissent pour la structuration et le développement de l'ESS en tenant compte des spécificités des territoires. Puis, en zoomant sur la deuxième métropole bretonne, Brest Métropole, on remarque que l'ESS constitue une force vive de son tissu économique et qu'elle est aussi une composante importante de l'emploi local. Cela s'explique par le grand nombre d'associations de quartier et d'équipements sociaux dans les secteurs de l'animation, du sport et des loisirs. Ces associations répondent aux besoins des sept Quartiers Prioritaires de la Ville, c'est pourquoi elles bénéficient de financements des collectivités. Dans ces quartiers, on observe aussi que des mesures de rénovation urbaine sont mises en place par l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain, mais que cet organisme travaille en étroite collaboration avec les structures locales du réemploi. Cela répond aux recommandations émergentes dans la Feuille de Route de l'économie circulaire puis la loi Anti-Gaspillage Economie Circulaire qui a poussé la métropole à agir en faveur des acteurs du réemploi.

Parmi ces acteurs, beaucoup ont fait le choix de se rassembler et de former un réseau régional des recycleries afin de professionnaliser cette branche de l'ESS, et de faire du réemploi un secteur créateur d'emploi et de métiers émergents tels que le métier d'Agent Valoriste. Le réemploi constitue donc une force non négligeable pour les collectivités qui doivent continuer à accompagner les structures dans leur développement.



Enfin, en faisant un focus sur les structures du réemploi au cœur de Brest Métropole, on remarque que la majorité se trouve dans un QPV ou bien à proximité. Cette implantation montre que ces structures n'ont pas seulement une visée de réduction des déchets, mais aussi un but social, en permettant aux habitants ayant de faibles revenus d'acquérir tout type de bien remis en état, à moindre coût. Cette finalité se confirme lorsqu'on étudie la Recyclerie Un peu d'R, située au sein d'un quartier prioritaire de la ville, qui œuvre pour l'accès aux meubles, l'équipement informatique et l'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, le réemploi constitue une force pour l'économie sociale et solidaire au sein de Brest Métropole, car c'est un secteur employeur et créateur d'emploi, qui permet la réduction des déchets, et évolue dans un but social et sociétal, au plus près des publics en difficulté.

*« Les musées préservent notre passé ; le recyclage préserve notre avenir. »*

Théodore Wiesengrund Adorno, Sociologue et philosophe allemand

### III- Sources

#### Cadre légal :

- Charte de l'environnement – Loi constitutionnelle n°2005 – 205 du 1<sup>er</sup> mars 2005
- Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains – Légifrance – 2014
- Cadre juridique national et européen du plan national de prévention des déchets – Ministère de la Transition Ecologique – 2018
- Notice explicative du Décret n°2021-254 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées – Version actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Cadre général des filières à responsabilité élargie des producteurs – Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – 2022

#### Données brutes :

- Données économiques de la Bretagne – Préfecture Bretagne – 2015
- SIG Ville – EPCI Brest Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Liste nationale des agréments ESUS – Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique – 2019
- Niveau d'éducation de la population – INSEE – 2019
- Bassin d'emploi de Brest – Pôle Emploi – 4<sup>ème</sup> trimestre 2019
- L'emploi salarié dans les fondations et fonds de dotation – Observatoire national de l'ESS – 2022

#### Dossiers :

- Ensemble, refaire la ville – Hubert Dubedout – La Documentation Française – 1983
- Politique de la ville : chronologie – Jérôme David, Revue française des affaires sociales – 2001
- Panorama de l'organisation et des activités du réemploi – ADEME – 2013
- Contrat de Ville de Brest Métropole – Le projet métropolitain « Brest 2025 » - 2013
- Les recycleries du Pays de Brest – Réseau Breton des Recycleries et la Cress Bretagne – 2021 Panorama de la deuxième vie des produits en France – ADEME – 2017
- DATA'ESS – Dynamique de l'emploi dans l'ESS de 2012 à 2017 – ESS Bretagne



- DATA'ESS Pays de Brest - CRESS Bretagne – 2018
- Panorama du secteur associatif en Bretagne – Le mouvement associatif de Bretagne – février 2019
- Restitution du diagnostic produit équipement matériaux déchets réemploi – Cycle Up – 2022 Economie Circulaire, Sociale et Solidaire – Cress Bretagne – 2020
- Panorama du réemploi social et solidaire en Bretagne – Cress Bretagne – 2021
- Contrat de ville de Brest Métropole – Protocole d'engagements réciproques et renforcés, 2015-2022
- Brest Métropole, Plan Climat 2019-2025, Aménagement du territoire et planification urbaine

Articles presse/web :

- TAPAJ – Journal du quartier de Pontanézen – Mohamed Saki – octobre 1991
- La place de l'économie sociale et solidaire en Bretagne – association.gouv – 2007
- Les trois dimensions de la gouvernance coopérative agricole – Louis-Antoine Saisset – 2016
- Bretagne : un large tissu associatif à conforter – Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne pour Ouest France – 11 avril 2018
- L'ESS en Bretagne, chiffres-clefs – ESS Bretagne – 2018
- Le soutien direct de Brest métropole aux actions ESS – ESS Bretagne – 2018
- Histoire du recyclage en France – PAPREC – 2020
- La Loi ESS, enjeux et opportunités pour les associations, fondations, fonds de dotation – Helloasso – 2020
- Les sept chantiers qui vont redessiner Brest en 2021 – Le Télégramme
- Quatre territoires de proximité – Brest Métropole et Ville – 2021
- La coopérative Euroden contribue au développement économique de la Bretagne – La Coopérative Agricole – 2022
- ESS : qu'est-ce que l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » ? – economie.gouv.fr – 2022
- Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale – Rubrique l'établissement – 2023

## IV- Annexes

## Annexe 1 : Recueil des données démographiques des QPV Brestois (réalisé à partir du Système

## d' Information Géographique de la politique de la ville – Sig Ville)

Critères	QPV :											Commune Brest
	Bellevue	Kerangoff Loti	Keredern	2008	Kerourien	Lambezellec Bourg	Pontanézen	Quellverzan Pt	Ensemble QPV	17146	139602	
Démographie	Population	7120	1214	2008	1240	1210	2702	1652	17146	139602		
	% hommes	45,4	54,2	48,4	47,5	46,7	48,8	51,3	48,9	48,9		
	% femmes	54,6	45,8	51,6	52,5	53,3	51,2	48,7	51,1	51,1		
	% moins de 25 ans	38,8	24,9	34,4	38,8	47,5	40,7	30,7	36,54285714	34,7		
	% plus de 60 ans	17,7	23,2	19,9	21,7	16,4	nd	24,4	20,55	22		
	% familles monoparentales	21,4	13,2	19,4	20,9	31,4	19,8	12	19,72857143	11		
	% familles de plus de 3 enfants	4,3	1,9	5,8	6,5	9	8,4	1,5	5,342857143	4,3		
% nationalités étrangères	10,9	nd	17	nd	nd	22,8	10,3	15,25	5,1			
Insertion professionnelle	Taux d'emploi des 15-64 ans	44,8	44,8	38,1	32,3	43,2	34,5	41,6	39,9	56,1		
	Part emplois CDD	27,2	29,6	33	26,6	25	30,4	46,4	31,17142857	22,3		
	Demandeur d'emploi	1170	244	396	177	176	515	329	3007	14961		
	% Français	79,8	76,1	73,3	77,4	78,1	63,6	84,4	76,1	86,7		
	% Etrangers	20,1	23	26,7	22,6	21,2	36,2	15,2	23,57142857	13,2		
	Part des ménages imposés	21,7	s	13,3	s	13,7	21,6	17,575	47			
Revenu	Taux de pauvreté	39,9	50,2	45,1	48,5	50,9	46,5	41,1	46,02857143	17,3		
	Revenus fiscaux déclarés mensuels par UC :											
	Premier quartile	360	190	290	260	170	300	320	270	1050		
	Médiane	870	710	820	760	660	730	880	775,7142857	1660		
	Troisième quartile	1450	1150	1260	1240	1180	1180	1490	1278,571429	2340		
	Foyer allocataire CAF	2870	585	858	460	290	975	843	6881	43813		
	% foyer allocataire CAF dans population	6,55056718	1,33522014	1,95832287	1,04991669	0,661904001	2,2253669	1,924086458	15,70538425	100		
	Revenu de Solidarité Active	671	204	226	130	94	265	215	1805	5661		
	% RSA dans la population	11,8530295	3,603603604	3,99222752	2,29641406	1,660484013	4,68115174	3,797915563	31,884826	100		
	% RSA dans la population Commune au RSA											
	Logement	% Appartements	99,5	99,6	99,8	100	87	95,4	92,8	96,3	73,1	
		% Propriétaires	14,1	nd	nd	nd	23	nd	6,8	nd	43,1	
		% Locataires	85	93,5	98,6	98,7	77	96,1	92,8	91,67142857	55,3	
% de logements sociaux		71,5	>95	>95	>95	86	93,6	69,6	86,52857143	19,8		
UC : Unité de Consommation		95	95	95								
nd : donnée non disponible												
s : secret statistique												

**Annexe 2 :** Graphique montrant l'évolution de l'agrément ESUS en Bretagne de 2016 à 2021  
(réalisé à partir de la Liste des entreprises ESUS – ESS Bretagne)

